



**Association des Parents d'Élèves
des écoles publiques de Vaucresson**

Bulletin d'information

Année scolaire 2024 -2025

Pour en savoir plus :
sur les écoles, le collège, l'EREA,
sur l'A.P.E.,

Venez à notre

REUNION D'INFORMATION

suivie de notre
ASSEMBLEE GENERALE

LE MERCREDI 11 SEPTEMBRE 2024

20 H 30, A LA MONTGOLFIERE

Venez nous rencontrer lors

**du Forum des
Associations**

le samedi 7 septembre 2024
sur la place du marché

de 9 h 30 à 12 h 30

BULLETIN D'ADHÉSION

M. ou Mme _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Parent ou tuteur de (nom, prénom, école, classe)

Adhère à l'Association des Parents d'Elèves des écoles publiques de Vaucresson (A.P.E.)

Souhaitez-vous être candidat aux élections
des représentants des parents d'élèves ?
oui non

Souhaitez-vous faire partie du conseil
d'administration de l'A.P.E. ?
oui non

*Le montant de la cotisation, par famille,
est de 10 € (cotisation normale) ou
15 € (cotisation de soutien),
à régler en espèces ou par chèque à l'ordre de
l'A.P.E. et à adresser avec ce bulletin*

*à la présidente Corinne Mattei
5, rue de l'église - 92420 Vaucresson
Tél : 09 52 99 46 20 / 06 83 23 95 35*

Avez-vous des souhaits concernant nos
actions associatives ? (Exemples : sujets de débat,
rencontres entre parents...)

Qu'attendez-vous de l'APE ?

Proposez-nous des idées, des projets,

Qu'est-ce que l'APE ?

L'APE, Association des Parents d'Elèves de Vaucresson, est une association locale, indépendante et apolitique, ne rendant aucun compte à une fédération nationale. C'est son originalité et sa force. Elle trouve sa richesse dans la réunion de parents de tous horizons, de toutes tendances, souhaitant contribuer à l'amélioration de l'environnement scolaire de nos enfants : sondages, propositions et défense des projets, concertations avec les parents, les équipes éducatives (directions, enseignants...), l'Inspection Académique et généralement les élus locaux.

Nos actions sont centrées sur le **bien-être de l'enfant** à l'école afin qu'il ait une scolarité harmonieuse.

Nous souhaitons que nos enfants bénéficient d'un environnement scolaire et périscolaire de qualité, à la hauteur des espérances que nous nourrissons pour eux.

Ces actions sont multiples et se déclinent sur de nombreux niveaux : organisation de débats, information des parents, amélioration des services périscolaires, souci de la qualité de la cantine, sécurité dans la rue, Prévention Routière au sein des écoles, partenariat avec la Croix Rouge pour des formations aux 1ers secours, maintien de l'activité piscine, de l'activité musique encadrée par un professeur de musique, des classes de découverte, partenariat avec les équipes éducatives, organisation de fêtes d'école ...

Les parents d'élèves sont associés à la vie de l'école notamment en participant, par le biais de leurs représentants, aux conseils d'école, aux conseils de classe et aux différentes instances des établissements scolaires.

L'APE, l'association des parents d'élèves de Vaucresson, est présente dans les 2 écoles maternelles, les 2 écoles élémentaires, le collège Yves du Manoir et le lycée EREA-Toulouse Lautrec de notre ville !



La lettre de la Présidente

Vaucresson, le 2 septembre 2024

Chers parents,

Notre association est heureuse de passer une nouvelle année scolaire à accompagner le quotidien des écoles de Vaucresson, des élèves et de leur famille, et de poursuivre son travail pour la qualité de la vie et de l'éducation de nos enfants.

2 changements importants sont à noter pour cette rentrée scolaire :

- La direction du Collège Yves du Manoir est renouvelée cette année. Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle principale, Madame Ugalde-Lascorz.
- Les écoles maternelle et élémentaire des Peupliers deviennent un groupe scolaire placé sous la direction de Monsieur Gil (responsable jusqu'à présent de l'école élémentaire des Peupliers).

De mon côté, après de nombreuses années durant lesquelles j'ai eu le privilège d'être présidente de l'APE, je quitte mes fonctions.

Je tiens à remercier tous les parents qui font exister notre association et qui :

- Font la démarche d'inscrire à leurs enfants dans les écoles publiques de Vaucresson, établissements scolaires de petite taille et de très grande qualité.
- Votent, chaque année au moment des élections des représentants des parents d'élèves, pour les listes de l'APE, apportant à notre association reconnaissance et légitimité.
- Adhèrent à l'APE, renouvelant leur confiance année après année à notre association, lui permettant de fonctionner, la faisant exister officiellement et financièrement.
- S'engagent bénévolement, qui appartiennent aux listes APE présentes dans chaque école, qui œuvrent pour aider les enfants et leur famille à avoir un environnement scolaire, une scolarité les plus harmonieux possible.
- Et, en particulier, qui font partie du conseil d'administration de l'association, les têtes de liste responsables de chacune de nos écoles, des personnes qui ne comptent pas leurs heures, qui sont le socle de l'APE, qui accompagnent les familles au quotidien et cela, bien souvent, de façon discrète, sans reconnaissance malgré de beaux résultats obtenus (règlement de conflits, remplacement d'enseignant, etc...).

À tous les parents d'élèves qui ont la chance d'avoir des enfants scolarisés dans nos écoles, je vous souhaite une très belle année scolaire, accompagnée d'une équipe APE composée de personnes profondément investies aux côtés des familles de notre ville.

Inscrivez-vous sur notre site <https://apevaucresson.wordpress.com/> qui publie régulièrement des informations ou des bons plans.

Afin de pouvoir en savoir plus, je vous invite à nous rejoindre et à participer à

notre réunion d'information, le mercredi 11 septembre 2024.

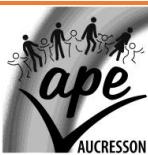
Vous pourrez vous renseigner sur l'APE, les écoles de Vaucresson, l'avenir de nos enfants, le déroulement de la rentrée scolaire dans notre ville et également, si vous le souhaitez, décider :

- d'adhérer à notre association,
- de vous présenter également sur nos listes comme représentants de parents d'élèves aux Conseils d'école, aux conseils de classe et / ou encore comme membres de notre conseil d'association.

Nous comptons aussi sur vous pour proposer de nouvelles idées de sujets, d'animations... et participer à leur élaboration !

Bien amicalement,

Corinne MATTEI



Ecole maternelle des Grandes Fermes

Effectifs pour 2024-2025

L'école a prévu d'accueillir :

• 96 enfants

- En 4 classes (plusieurs classes doubles niveaux avec une bonne synergie de groupe, appréciée des élèves et des enseignants)

Activités régulières

- Sport
- Jardinage / Activités en rapport avec la labellisation E3D
- Musique avec une intervenante extérieure
- Piscine pour les GS
- Sorties et spectacles en rapport avec les projets de l'école

Temps forts de l'année 2023 – 2024

Pour tous les élèves :

- En novembre : collecte de jouets au profit du Service des Enfants Malades de l'Hôpital de Garches
- Pour Noël : visite du Père Noël avec spectacle et goûter de Noël + séance au cinéma Le Normandy
- En janvier : fête des rois et des reines avec réalisation de couronnes et dégustation de galettes
- En février : fête des crêpes avec préparation de la pâte et dégustation des crêpes
- En mars : animation KAPLA
- En avril et mai : rencontres sportives organisées entre les écoles maternelles des Grandes Fermes et des Peupliers
- En juin : Fête de l'école / Animation ELECTRIZ Parcours Urbain pour sensibiliser les enfants aux bons comportements en milieu urbain / Liaison Grande Section et CP de l'école élémentaire du Coteau
- Tout au long de l'année : plusieurs sorties et spectacles en rapport avec la nature



Ecole maternelle des Peupliers

Effectifs pour 2024-2025

L'école a prévu d'accueillir

• 109 enfants

- En 5 ou 4 classes. L'école accueille depuis plusieurs années des classes à double-niveaux avec un projet pédagogique adapté (travail en petits groupes, regroupements avec des enfants d'autres classes du même âge...)
- **Probabilité de fermeture de classe** suite à une baisse d'effectif (recomptage des effectifs exacts à la rentrée)

Activités régulières

- Sport – Activités motrices
- Musique avec une intervenante
- Séances de piscine pour les élèves de grande section durant le premier semestre
- Opération « Un fruit pour la récré » une fois par semaine.
- Sortie à la bibliothèque avec une

Temps forts de l'année 2023 - 2024

- Diverses rencontres avec les parents pour des représentations musicales
- Visite du Père Noël en décembre
- Film au cinéma Le Normandy de Vaucresson pour Noël
- Venue d'une équipe VEOLIA pour une animation sur le thème du recyclage
- Olympiades avec l'école maternelle des Grandes Fermes
- Animations de Kaplas géants à l'école
- Animations du Petit Cirque dans la neige à l'école
- Sortie à France Miniature
- Sorties à l'Accrobranche de Poissy
- Sorties pique-nique au bois du Butard
- Séances de piscine ont eu lieu pour les GS de septembre à janvier
- Sortie mensuelle pour l'ensemble des classes à la bibliothèque de Vaucresson avec une conteuse

Une fête de l'école parfaitement réussie, des ateliers conviviaux et une tombola animée!

Un blog: <http://blog.ac-versailles.fr/maternellelespeupliers/index.php/>



Ecole élémentaire des Peupliers

Effectifs pour 2024 – 2025

L'école a prévu d'accueillir **196 enfants** répartis en 8 classes :

- 2 CP
- 1 CE1
- 1 CE2
- 2 CM1
- 1 CM2
- 1 classe double-niveau CE1/CM2

Activités régulières

- EPS avec des intervenants spécialisés
- Piscine pour toutes les classes à la piscine du Chesnay (8 ou 11 séances selon les niveaux)
- Musique pour toutes les classes chaque semaine pendant un semestre avec une intervenante spécialisée
- Anglais pour toutes les classes chaque semaine (à partir de la rentrée des vacances de la Toussaint) avec une intervenante spécialisée

Projets et sorties

- Une classe est partie en classe de neige.
- Sorties pour toutes les classes : pièces de théâtre, expositions d'art, journée sur le thème des arts du cirque, Espace Rambouillet, Jardin d'Acclimatation, accrobranche...
- Projets de classe : écriture d'un livre en partenariat avec une écrivaine, participation à un spectacle de chant en lien avec l'association LCJ...
- Initiations au roller, au hockey, au golf dans le cadre de l'EPS

Temps forts de l'année 2023 – 2024

- Tournoi de Handball départemental « des 36 communes » pour les CM2 en décembre 2023
- 1 séance au Cinéma Le Normandy offert par la mairie pour Noël
- Initiation aux premiers secours organisée par l'APE en association avec la Croix Rouge (CM1/CM2) en avril 2024
- Participation d'une classe de CM1 à l'arrivée du Tour olympique et paralympique des Hauts-de-Seine en avril 2024
- Cross en mai 2024 et olympiades en juin 2024
- **Bal des CM2 des 2 écoles élémentaires organisé par l'APE le 22 juin 2024**
- **Et 2024 a vu le 28 juin 2024 le retour très attendu de la fête de l'école, organisée par l'APE en partenariat avec l'école !**

La rentrée 2024 sera marquée par l'arrivée de la **nouvelle cour de récréation « Oasis »**, pensée comme un espace plus naturel, avec une meilleure répartition de l'espace, davantage de végétation, une meilleure gestion de l'eau de pluie et des points d'eau, des aménagements plus ludiques et des coins calmes.

Avec la fin des travaux du réfectoire municipal, les enfants et les enseignants récupéreront aussi l'**usage du préau** (qui a servi de cantine à l'école du Coteau tout au long de l'année 2023-2024). Cela permettra l'organisation d'événements qui ont manqué en 2023-2024, notamment la fête du livre habituellement organisée chaque année vers le mois de mars, en partenariat avec la librairie l'Ecriture.



Ecole élémentaire du Coteau

Effectifs pour 2024-2025

L'école a prévu d'accueillir

- **163 enfants**
- En 7 classes (dont 5 classes en double niveau) : 2 CP/CE2 et 2 CE1/CE2, 1CM1/CM2, 1CM1 et 1 CM2
- **1 fermeture de classe** pour la seconde année consécutive

Effectifs en 2023 - 2024

L'école a accueilli

- 178 enfants
- En 8 classes (dont 3 classes en double niveau : 2 CP/CM2 et 1 CE1/CM1)
- **1 fermeture de classe**

Activités régulières

- EPS
- Musique
- Anglais dès le CP
- Allemand en CM2
- Piscine pour tous les niveaux
- Informatique : toutes les classes sont équipées d'un TNI (Tableau Numérique Interactif).

Temps forts de l'année 2023 – 2024

- Course contre la faim
- Dans le cadre du projet JO, initiation à de nombreux sports et rencontre avec des sportifs
- Projet robotique avec concours
- Visites des châteaux de Versailles et de Chantilly, du musée de Sèvres, du Quai Branly, du château de Rambouillet, du stade de France et de Roland Garros
- Tournoi de Handball départemental « des 36 communes » pour les CM2 en décembre 2023
- Cross en mai 2024 et olympiades en juin 2024
- Aménagement de la cour de l'école avec des jeux au mur (puissance 4 et tableau noir) et création d'un banc de l'amitié peint par les enfants
- **Initiation aux premiers secours organisée par l'APE en association avec la Croix Rouge** pour les CM1 et les CM2 en avril 2024
- **Bal des CM2 des 2 écoles élémentaires organisé par l'APE** le 22 juin 2024
- **Fête de l'école le 31 mai 2024 grâce au partenariat de l'école et de l'APE et organisation d'une tombola**



Collège Yves du Manoir

Effectifs pour 2024-2025

Le collège a prévu d'accueillir environ
285 enfants
23 enseignants

11 classes:

53 élèves en 6ème
86 élèves en 5ème
74 élèves en 4ème
73 élèves en 3ème

Une nouvelle cheffe d'établissement pour 2024-2025

Madame Emmanuelle Ugalde - Lascorz

Temps forts de l'année 2023 - 2024

Les 6èmes

- Le séjour d'intégration sportif des 87 élèves de 6ème s'est déroulé à Clécy (Normandie) au printemps (du 25 au 29 mars 2024).
- L'Atelier « Collège au cinéma »
- Sortie au théâtre Montansier, « Casse-Noisette » (6^{ème} C)
- Intervention de La ligue contre le cancer sur les conduites à risques avec l'alcool, l'hygiène de vie et le sommeil

Les 5èmes

- Formation ASSR 1 (caravane de la sécurité routière)
- Création du « Journal sur les héros »
- Intervention de la Ligue contre le cancer sur les conduites à risques avec l'alcool, l'hygiène de vie et le sommeil.
- Visite de la Cité des Sciences et de l'industrie

Les 4èmes

- Intervention de la Ligue contre le cancer sur les conduites à risques avec l'alcool, l'hygiène de vie et le sommeil.
- Podcasts avec écriture de texte dans le registre fantastique,
- Projet théâtre et représentation « De l'autre côté du rideau » (4^{ème} C)
- Ateliers théâtre et représentation d'une pièce originale « Malle d'amour » au collège,
- Sortie au Théâtre Montansier, « Cyrano », (4^{ème} B) (Mme Sangiani, Mme Rousseau)
- Projet « des livres à lire », (6^{ème} C et 4èmes B et C) avec exposition des travaux dans la vitrine de la librairie l'Écriture (Mme Hatey, Mme Rousseau)
- Les Olympiades 4ème = concours René Merckhoffer (concours alliant les mathématiques et les sciences)
- Découverte des métiers pour initier la construction d'un projet professionnel.
- Sortie au théâtre Montansier pour "Cyrano de Bergerac "
- Visite guidée du Musée national de l'histoire de l'immigration

Les 3èmes

- Formation ASSR 2 (caravane de la sécurité routière)
- Concours d'éloquence intra et intercollèges en partenariat avec la mairie et le Lions Club.
- Pépinière académique de mathématiques : stage de résolution de problèmes (au lycée Marie Curie à Versailles pendant les vacances d'octobre)
- Événement « Elles bougent pour l'orientation »
- 1 semaine de stage en entreprise avec rédaction d'un rapport
- 2 Brevets blancs
- 1 Dossier d'Histoire des Arts à réaliser

Présentation du collège

Le collège Yves du Manoir est une petite structure. A la rentrée 2024-2025, il accueillera moins de 300 élèves, répartis sur 3 classes par niveau (2 en 6^{ème}), soit 11 classes.

La majeure partie de l'équipe actuelle de direction du collège (CPE, secrétaire de direction, gestionnaire) sera toujours en place pour la nouvelle année scolaire. La grande majorité des professeurs est déjà nommée.

Notre collège accueillera une nouvelle principale, Madame Ugalde-Lascorz.

Particularités du collège Yves du Manoir

- Les particularités du collège se déclinent à travers les objectifs du projet d'établissement :
- « Maintenir l'excellence des résultats scolaires et faire progresser l'ensemble des élèves »
 - o Des classes de langue et culture européenne en anglais sont mises en place pour les 4èmes et 3èmes.
 - o Dispositifs « devoirs faits » : 6^{ème} puis facultatif sur les autres niveaux. C'est une aide aux devoirs qui se présente de différente façon en fonction de l'AED ou de l'enseignant présents.
 - o Accompagnement Personnalisé en 3ème en français et mathématiques
 - o Une « Classe à projet » sur le thème maritime en 4^{ème}
 - o Concours Castor informatique (voir M. Sabrié) / Tous niveaux sauf 3ème
 - o Concours Kangourou
 - o Concours Les Bios en SVT
 - o La chorale, a intégré le dispositif des Hauts de Seine : VOCO (les voix des collégiens), Accompagnés par des musiciens professionnels, un compositeur et un metteur en scène nos élèves ont chanté à l'Auditorium de la Seine Musicale.
 - o Club de lecture
 - « Renforcer l'image et la place de l'établissement »
 - o Un focus est fait sur les notions de discipline et citoyenneté. Des réunions régulières avec les parents sont organisées.
 - o Le collège a été labellisé Niveau 2 Développement Durable en 2022 et se prépare à passer au Niveau 3.
 - o Les élèves sont très impliqués : Ma petite planète, club nature., atelier pédagogique... Les éco-délégués sont coordonnés par Ms Gouquet et Deston. Cette année, ils ont remporté 2 médailles d'argent et une d'or ainsi que le prix du jury pour saluer l'organisation de *la journée verte* dans l'établissement dans le cadre du dispositif *Les MEDAILLES des Hauts-de-Seine, les médailles du Développement Durable* organisé par le Conseil Départemental.

Foyer socio-éducatif

- Atelier nature
- Divers ateliers

Activités sportives

Le carnet de liaison

Les réunions parents - professeurs

Le bulletin trimestriel

ENT : OZE-PRONOTE

Le foyer socio-éducatif

C'est une association loi de 1901 à laquelle tous les collégiens peuvent adhérer. Elle organise différentes activités culturelles ou de loisirs (ateliers, clubs...) avec l'aide d'adultes volontaires, pendant et en dehors des heures scolaires.

L'association sportive

L'association sportive (A.S.) affiliée à l'U.N.S.S. (animée par les professeurs d'E.P.S. du collège), qui offre aux élèves la possibilité de participer à des activités physiques et sportives au sein du collège, en complément des heures d'E.P.S. hebdomadaires. L'A.S. propose des entraînements, des rencontres sportives et des compétitions.

COMMENT VOUS TENIR INFORMÉS

Il est le support des échanges entre les parents et le collège. On y trouve, en particulier, les notes, les messages pour la famille (avis de réunion ou de sortie, absence de professeur, éventuelles remarques sur le comportement de l'enfant, punitions). Le consulter régulièrement et le signer est donc essentiel. Votre enfant doit toujours l'avoir avec lui. Et vous, parents, avez un « droit (voire un devoir) d'ingérence » dans le carnet de correspondance de votre enfant !

Quelques semaines après la rentrée, une réunion d'information permet à chaque professeur de présenter aux parents sa méthode de travail. Pendant le 2^{ème} trimestre, des rencontres individuelles sont proposées, qui vous permettent de parler de votre enfant avec chaque professeur. De plus, il est toujours possible, et même fortement recommandé en cas de difficultés, de prendre rendez-vous avec les professeurs à tout moment de l'année.

Il contient les résultats et les appréciations relatifs à chaque discipline, une appréciation générale et des conseils formulés par le chef d'établissement.

Le bulletin du premier trimestre est remis en mains propres par le professeur principal. Les autres trimestres, le bulletin est désormais numérique.

Il s'agit de l'Espace Numérique des Collèges du 92. Il permet aux parents de se rendre sur Internet munis d'un identifiant et d'un mot de passe (remis par le collège en début d'année, ils sont à conserver de la 6^{ème} à la 3^{ème}). Les familles peuvent ainsi accéder aux informations concernant leur(s) enfant(s) : emploi du temps de la classe, relevés de notes, cahier de textes mis à jour quotidiennement. Les parents ont également la possibilité de joindre chaque professeur directement par mail.

Les représentants au conseil d'administration

Les délégués des parents

Le conseil de classe

Présentation des projets 2024 - 2025

Rentrée scolaire

Lors de l'élection des représentants des parents, en octobre de chaque année, vous élisez les parents qui vous représentent au Conseil d'Administration du collège.

Le Conseil d'Administration réunit l'administration du collège (la principale, le CPE et la gestionnaire), les représentants des professeurs, du personnel du collège, des collectivités locales, les délégués des élèves et les délégués des parents d'élèves, au moins 3 fois par an. Il examine en particulier le budget du collège, la répartition de la dotation horaire globale, les projets pédagogiques...

Si vous avez une question à poser ou une information à donner sur le fonctionnement du collège, prenez contact avec les représentants des parents d'élèves qui ont été élus en début d'année.

Les résultats obtenus par chaque association lors de cette élection déterminent également la répartition de leurs délégués aux conseils de classe : les 48 postes de délégués (2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants par classe) ont été occupés par l'APE en 2023-2024 (seule association présente sur le collège cette année). Les délégués sont proposés par les responsables des associations de parents d'élèves puis leur nomination est validée par le chef d'établissement

Une abstention lors des élections des représentants des parents d'élèves peut avoir des conséquences regrettables. Cela risque de retirer de la légitimité aux actions de l'APE.

Pensez à voter ! Nous comptons sur vous !

Le conseil de classe se réunit à la fin de chaque trimestre scolaire pour évaluer le comportement général de la classe et la situation de chaque élève. Y participent la direction du collège (la principale et / ou le CPE), les enseignants, les deux délégués des élèves, les deux délégués des parents. A l'issue de ce conseil, un compte-rendu est rédigé par les parents délégués et diffusé à tous les parents de la classe.

Si vous avez une question à poser ou une information à donner sur votre enfant, sa vie au collège, la vie de la classe, prenez contact avec les délégués de la classe. Nous vous conseillons également d'utiliser le questionnaire qu'ils vous font parvenir avant chaque conseil de classe.

Outre le traditionnel séjour d'intégration des élèves de 6ème au printemps, plusieurs projets devraient être maintenus ou créés en 2024 - 2025 :

- Collège au cinéma pour les classes de 6^{ème} et 5^{ème}
- Label Développement durable : E3D, le collège se préparant à passer au Niveau 3 du label.
- Eco-délégués
- Mise en place d'un projet numérique de la 6^{ème} à la 4^{ème} en vue de la certification Pix.
- Mise en place de la réforme « Choc des savoirs » au travers de deux *groupes de besoins* en français et en mathématiques. Les deux groupes de maximum 15 élèves ne commenceront qu'au 1^{er} octobre et réintégreront leurs classes pendant 6 semaines à différents moments de l'année.

Le lundi 2 septembre 2024 :

Cette journée (9h – 15h) sera réservée à l'accueil des 6èmes (avec déjeuner à la cantine pour tous). Un parent de chaque élève est également convié pour une présentation (durée : 1 heure) de 9 h à 10 h..

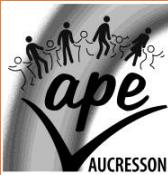
Les autres niveaux rentreront de façon échelonnée le mardi 3 septembre 2024 .

Entrée en 5ème : de 9 h à 11 h

Entrée en 4ème : de 10 h à 12 h

Entrée en 3ème : de 13 h 30 à 15 h 45.

L'emploi du temps s'appliquera dès le mercredi 4 septembre 2024.



Lycée EREA – Toulouse Lautrec

(Établissement Régional d'Enseignement Adapté)

Effectifs pour 2024-2025

L'EREA a prévu d'accueillir environ

- 350 enfants
- 12 élèves par classe
- 36 classes du CP au BTS

Donner à chaque élève le droit d'avoir accès à une scolarité normale

L'ensemble scolaire Toulouse Lautrec est une structure qui accueille plus de 350 élèves, du CP jusqu'au BTS, dont 250 sont en situation de handicap moteur. Elle assure en parallèle le suivi médical et paramédical de ces élèves au sein du CSR qui lui est rattaché.

La prise en charge médicale et paramédicale est assurée sur site par des médecins, des infirmières, des kinésithérapeutes, des orthophonistes, des ergothérapeutes, des psychomotriciens et des psychologues.

Les programmes sont conformes aux instructions officielles de l'Éducation Nationale et les adaptations dans le cadre d'un projet personnalisé permettent l'obtention de diplômes nationaux.

Particularités :

Les effectifs de classe sont restreints : Environ 12 élèves par classe.

En élémentaire, l'enseignement est dispensé par des professeurs des écoles spécialisés, titulaires de l'option C « handicap moteur ».

Le collège propose une scolarisation classique mais également un cycle adapté qui permet d'étaler sur 5 ans le programme du collège.

Nombre de classes :

Élémentaire : 6 classes

Collège : 15 classes

Lycée : 11 classes

BTS : 4 classes

Un internat permet d'accueillir sur la semaine un certain nombre d'élèves en situation de handicap.

CVC et CVL

Un CVC (Conseil de la vie collégienne) et un CVL (Conseil de la vie lycéenne) sont animés par des élèves et des encadrants dans le but de promouvoir des actions de sensibilisation (type harcèlement scolaire...) des animations (carnaval...). Ce sont des instances d'échanges et de dialogue entre les élèves et les autres membres de la communauté éducative.

Activités sportives

Le lycée de l'EREA dispose d'une section sportive handisport dans les sports suivants : Athlétisme, basket fauteuil, football en fauteuil roulant électrique et volley fauteuil.

Une association sportive encadrée par des professeurs d'EPS propose la pratique de plusieurs sports, notamment le mercredi après-midi : natation, foot fauteuil, circuit training, escalade...

ENT

L'ENT (Environnement Numérique de Travail) est présent sur tout l'établissement mais son usage est beaucoup développé à partir du collège. Il permet à la fois aux parents de se tenir informés des emplois du temps, du menu de la cantine, des animations, des notes, des devoirs à faire mais permet aussi de communiquer avec l'ensemble des professeurs et des personnels administratifs via une messagerie interne. De nombreux cours y sont également disponibles pour les élèves.

Le conseil de classe

Au collège et au lycée, il a lieu à la fin de chaque semestre et permet d'évaluer la situation scolaire de chaque élève ainsi que son comportement, mais aussi l'attitude générale de la classe ainsi que son niveau. Sont présents : les enseignants, les élèves délégués, les parents délégués, la CPE ainsi que la Direction.

Les parents délégués rédigent un compte rendu qui sera transmis à tous les parents de la classe.

A l'issue du conseil de classe, le bulletin scolaire est envoyé à chaque élève.

A l'école élémentaire, le livret scolaire est également semestriel.

Les représentants des parents d'élèves

Chaque année, des élections ont lieu courant octobre afin d'élire les représentants de parents qui seront présents et participeront à plusieurs instances tout au long de l'année (Conseil d'administration de l'établissement, conseils de classe...). Ils sont aussi le relais entre les parents et les différentes catégories de personnels de l'établissement.

Depuis la rentrée 2022, une liste APE a fait son entrée à l'EREA. Elle accompagne et représente les parents tout au long de l'année scolaire. La FCPE était historiquement la seule fédération de parents représentée au sein de l'EREA. Pour l'année scolaire 2023-2024, l'APE a occupé 80 % des postes de délégués et 3 postes sur 5 au Conseil d'Administration.

Une forte abstention est constatée chaque année lors de ces élections mais celles-ci ont pourtant leur importance. Elles permettent, grâce aux représentants élus, de créer une dynamique et une participation active de la part des parents dans la vie au sein de l'établissement. La présence des parents aux conseils de classe joue aussi un rôle important, portant la parole des familles.

Mobilisez-vous et votez ! Nous comptons sur vous !

Dates à retenir

La rentrée aura lieu cette année :

- Primaire : lundi 2 septembre à 8H45
- Collège : lundi 2 septembre à 8h30
- Lycée et BTS : mardi 3 septembre à 8h30

La réunion de rentrée

La réunion de rentrée aura lieu le samedi 14 septembre matin.

LES DATES DES VACANCES SCOLAIRES 2024 - 2025

Rentrée des élèves

Lundi 2 septembre 2024

Toussaint

Samedi 19 octobre 2024

Lundi 4 novembre 2024

Vacances de Noël

Samedi 21 décembre 2024

Mardi 6 janvier 2025

Vacances d'hiver

Samedi 15 février 2025

Lundi 3 mars 2025

Printemps

Samedi 12 avril 2025

Mardi 28 avril 2025

Vacances d'été

Samedi 5 juillet 2025

LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES - L'EDUCATION NATIONALE

Groupe des écoles maternelle et élémentaire des Peupliers

(01 47 41 31 32)

Directeur : M. Gil

Correspondants APE : Inès Mashaal (06 74 71 37 16)

Isabelle Breton (06 68 80 22 19)

Mohamed Allaoui (06 60 11 25 11)

École Maternelle des Grandes Fermes

(01 47 41 70 89)

Directrice : Mme Bichot

Correspondantes APE : Marine Ebrard Glorion

(06 15 41 90 26)

Elisabeth Pélikan (06 20 21 03 48)

École Élémentaire du Coteau (01 47 41 30 24)

Directeur : M. Binter

Correspondantes APE : Sophie Eymar (06 78 12 04 56)

Delphine Joyeux (06 50 02 64 45)

Collège Yves du Manoir (01 47 41 02 65)

Principale : Mme Ugalde-Lascorz

Correspondantes APE : Mélanie Markus (06 12 01 12 01)

Meredith Lennuyeux (06 79 56 76 03)

Lycée EREA – Toulouse Lautrec (01 47 01 09 18)

Proviseur : M. Gesbert

Correspondantes APE : Anne Denoyelle (06 11 03 09 80)

Alice Durigon (06 14 09 96 56)

Inspection académique – 13^{ème} circonscription

7, rue René Weill - 92210 SAINT-CLOUD (01 30 83 41 81)

ADHÉRER À L'APE

Le montant de la cotisation est de 10 € (cotisation normale) ou 15 € (cotisation de soutien) **par famille**, à régler en espèces ou par chèque à l'ordre de l'A.P.E. et à adresser avec le bulletin d'adhésion (*voir en 1^{ère} page*) :
- à la présidente : Corinne Mattei 5, rue de l'Eglise - 92420 Vaucresson Tél. 06 83 23 95 35

PARTICIPER ACTIVEMENT A LA VIE DE L'ASSOCIATION

Si vous souhaitez être candidat au conseil d'école ou au conseil d'administration du collège, faites-vous connaître auprès du responsable APE de l'établissement concerné. **Si vous souhaitez faire partie du conseil d'administration de l'A.P.E.**, faites-vous connaître auprès de notre Présidente et **venez à notre réunion d'information annuelle, suivie de notre Assemblée Générale, le mercredi 11 septembre 2024 à 20 h 30** au centre culturel La Montgolfière.